

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 32 (1891), p. 1-5

[<http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32_1_0>](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1891__32_1_0)

© Société de statistique de Paris, 1891, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 1. — JANVIER 1891.



I.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 1890

SOMMAIRE. — Notice nécrologique sur M. A. Beaujon. — Programme du prochain congrès des Sociétés savantes (section économique). — Présentation d'ouvrages par MM. Ducrocq, Fravaton, de Colbert-Laplace. — L'enquête sur les propriétés bâties, par M. E. Boutin. — Communication de M. le D^r Jacques Bertillon sur l'imperfection croissante des recensements français.

La séance est ouverte à 9 heures, sous la présidence de M. Octave KELLER.

M. le Président annonce qu'il vient d'être informé du décès prématuré d'un de nos membres associés les plus distingués, M. A. BEAUJON, directeur de l'Institut statistique d'Amsterdam, chargé, en cette qualité, de la publication de l'Annuaire statistique des Pays-Bas. Invité à assister aux fêtes du 25^e anniversaire de la Société, M. Beaujon n'a cessé de nous prêter son concours. Il a publié dans notre Journal une savante notice sur l'illustre statisticien néerlandais Kerseboom, et un éloge de M. Vissering, dont les travaux statistiques sont appréciés même hors de son pays. Nous lui devons également un travail très important sur la fécondité des mariages aux Pays-Bas et les causes de ses variations.

M. Beaujon était membre de l'Institut international. Dans la session de Rome, il a été lu, en son nom, un mémoire très savant sur la théorie des « Index-Numbers » et nous nous rappelons tous la part active qu'il a prise aux délibérations du Congrès de Paris.

Que la famille de notre collègue, que ses amis, et il en compte plusieurs parmi nous, reçoivent ici le tribut de nos profonds regrets. (*Marques unanimes d'adhésion.*)

Le procès-verbal de la séance du 19 novembre est adopté sans observations.

Le scrutin pour l'élection de divers membres du bureau est déclaré ouvert, et M. le Président remet aux scrutateurs les bulletins de vote envoyés par les membres de la Société domiciliés hors du département de la Seine. Il annonce en même temps que le scrutin sera fermé à 10 heures.

Il est procédé au dépouillement de la correspondance :

M. le Ministre de l'instruction publique et des beaux-arts transmet à la Société le programme du prochain congrès des Sociétés savantes à la Sorbonne, en la priant de lui fournir, en ce qui la concerne, des indications précises sur les nouvelles questions à mettre à l'ordre du jour :

Programme des questions à traiter dans la section des sciences économiques et sociales.

1° Rechercher quelle était, sous l'ancien régime, dans les diverses régions de la France, la nature des fonctions des procureurs du roi auprès des autorités locales d'ordre municipal.

2° Quelles étaient les attributions des procureurs syndics et autres fonctionnaires analogues sous le régime de la Constitution de 1791? Quelle a été la mesure de leur influence sur les administrations collectives de cette époque?

3° Recherches locales sur la statistique des accidents, des maladies et des décès dans les diverses professions.

4° De l'autorité paternelle sur la personne et sur les biens des enfants légitimes ou naturels.

5° Étudier, en France et à l'étranger, les institutions qui sont de nature à faciliter l'arbitrage et la conciliation entre patrons et ouvriers.

6° Jusqu'à quel point l'État peut-il intervenir légitimement dans les questions d'hygiène publique?

7° De l'exécution de la peine des travaux forcés.

8° Le crédit territorial en France et la réforme hypothécaire.

Est-il possible d'organiser des livres fonciers avec le cadastre actuel et par une simple extension de la loi du 23 mars 1855 dans le sens de la publicité et de la spécialité absolues?

9° Du rôle des écoles professionnelles dans l'enseignement primaire obligatoire. — Faut-il mettre l'atelier dans l'école ou l'école dans l'atelier? (Comparaisons internationales.)

M. le Président fait remarquer que le n° 3 est du domaine de la statistique, que la question du travail, d'une si grande actualité, a déjà fait l'objet de différentes communications à la Société et que celle des maladies et des décès dans les diverses professions présente, comme celle des accidents, le plus grand intérêt au point de vue de l'établissement des caisses de secours et de retraites en faveur des ouvriers.

Après quelques explications de M. E. LEVASSEUR, indiquant la marche à suivre à cette occasion, M. le Président invite les membres de la Société qui auraient quelques questions nouvelles à proposer, à les faire connaître au bureau de la Société, qui s'empressera de les examiner avant de les transmettre à M. le Ministre de l'instruction publique en vue de leur insertion dans le programme.

M. le Secrétaire général fait une rapide énumération des ouvrages et documents offerts à la Société. La liste de ces publications se trouve ci-après (1).

(1) Voir à la dernière page du présent numéro.

Il rappelle qu'à la dernière séance, M. Vannacque a déposé sur le bureau, au nom du Ministre du commerce, l'*Annuaire statistique de la France pour 1890*, en lui laissant le soin de fournir quelques explications sur cet ouvrage, dont la publication se continue sans interruption depuis treize ans ; mais, considérant que l'Annuaire est connu de tous les statisticiens, et pour ne pas retarder la communication si impatiemment attendue de M. Boutin, il se bornera à renvoyer les personnes qui désireraient consulter le nouveau volume, à l'avant-propos qui lui sert de préface et où sont indiqués les améliorations et changements apportés dans le nombre et la contexture des tableaux. Il se bornera à rappeler que les tableaux rétrospectifs continuent à former un chapitre à part et constituent une véritable histoire économique de la France (1).

M. Loua cite ensuite une brochure de notre collègue M. Bellom, ingénieur au corps des mines, sur la statistique des accidents en Allemagne, que consulteront avec profit tous ceux qui s'intéressent à la question du travail ; un ouvrage de M. Antony Roulliet sur la législation internationale des incendies, et parmi les documents, le mouvement de la population de la Russie (1885-1886) et celui de la Bulgarie (1887-1888) ; il fait observer que la lecture de ces documents est facilitée par les titres et rubriques de tableaux, lesquels sont rédigés en français.

M. Th. DUCROCQ fait hommage à la Société du dernier compte paru des travaux du Conseil d'État. Il se propose, dans la séance de février, de présenter une notice détaillée sur cet important document.

M. FRAVATON demande la permission d'offrir à la Société deux ouvrages de M. Salefranque, sous-inspecteur de l'enregistrement et des domaines :

Le premier, le *Code du timbre*, renferme, outre une codification très complète et très ingénieuse de toutes les lois sur le timbre, des documents très intéressants au point de vue de la statistique. On y trouve notamment les différents tarifs édictés depuis 1674, date de la mise en vigueur de l'impôt du timbre en France, puis une série de tableaux indiquant les produits de cet impôt depuis l'année 1827. Ces tableaux, très détaillés, montrent la marche ascendante de l'impôt s'élevant progressivement de 27 à 161 millions. Il y a peut-être lieu de regretter qu'il n'ait été tiré aucune conséquence statistique de ces relevés, mais M. Salefranque se propose de solliciter l'honneur de faire partie de la Société de statistique, devant laquelle il présentera un mémoire, où les chiffres seront groupés, comparés, et fourniront, il l'espère, de précieux enseignements.

L'autre ouvrage de M. Salefranque est une histoire anecdotique du timbre. Sous une forme légère, ce volume renferme une monographie complète de cet impôt. Des centaines de clichés intercalés dans le texte nous montrent les différentes formes adoptées depuis deux cents ans pour la marque du papier timbré et font de cet ouvrage une véritable œuvre de bibliophile.

M. de COLBERT-LAPLACE, député, dépose sur le bureau le manuscrit d'un travail qu'il vient de terminer sur les bouilleurs de crû, avec un certain nombre de cartes et diagrammes destinés à faciliter la lecture de son mémoire. Il se réserve, dans une prochaine séance, d'appeler la discussion sur les conclusions auxquelles l'a

(1) L'*Annuaire* est mis en vente à l'Imprimerie Nationale et chez les principaux libraires au prix de 5 fr. l'exemplaire.

amené son étude, et qui lui paraissent être d'une grand intérêt au point de vue législatif.

*
* * *

L'ordre du jour appelle la communication de M. Boutin, directeur général des contributions directes, sur les résultats de la grande enquête effectuée par son administration sur l'évaluation des propriétés bâties.

Après avoir fait l'historique de la question et indiqué que contrairement à ce qui s'est passé en 1844 où la population affolée a failli faire une révolution contre les agents du fisc, l'opération actuelle s'est effectuée dans le plus grand calme et avec le concours des principales autorités. Elle a duré moins de deux ans et demi, et les résultats qu'elle a produits sont tellement riches en documents statistiques de toute nature, que force lui est de se borner aux points de vue les plus pratiques. Il étudiera donc les propriétés recensées soumises à l'impôt, en fournissant quelques détails sur les propriétés publiques qui n'y sont pas assujetties.

Avant d'entrer en matière, il croit devoir faire une observation essentielle et qui semble avoir été méconnue du public. Les bâtiments ruraux, en tant qu'affectés aux besoins de la culture ne sont pas passibles d'impôt et ne le seront jamais, il tient à le répéter, mais il est bien entendu qu'il ne peut en être de même de la maison d'habitation proprement dite, qui rentre dans le droit commun.

M. Boutin étudie alors à grands traits les maisons prises dans leur ensemble, les maisons proprement dites, puis les châteaux et propriétés exceptionnelles, en laissant pour le moment de côté les usines, dont il parlera plus tard.

Il termine en comparant les résultats de l'enquête actuelle avec ceux de l'enquête 1851-1853. Il insiste à ce sujet sur le taux de l'impôt foncier, qui est resté invariable depuis 40 ans, et il montre par des exemples que certaines aggravations d'impôt qui ont porté sur quelques catégories de propriétés, n'ont pas l'importance qu'on leur attribue généralement.

La conférence de M. Boutin a été accueillie par des applaudissements unanimes. Ce travail sera inséré *in extenso* dans le Journal de la Société, et complété par des cartes qui en feront comprendre nettement la signification.

M. le D^r Jacques BERTILLON obtient alors la parole pour la communication qu'il avait annoncée sous ce titre : « L'Imperfection croissante des recensements français. » Prenant pour base de sa démonstration le fameux diagramme du D^r Berg sur les recensements suédois, diagramme d'où il résulte que certains événements caractéristiques se répercutent régulièrement de génération à génération, jusqu'aux époques les plus reculées, l'honorable membre a eu l'idée d'appliquer cette méthode aux recensements français, à partir de 1851 ; or il a trouvé que les répercussions qu'il attendait, non seulement ne se sont pas produites, mais ont quelquefois marché en sens contraire. Il en conclut que les recensements français laissent de plus en plus à désirer, et qu'il serait nécessaire de prendre des mesures pour faire cesser un pareil état de choses.

Le scrutin pour l'élection de plusieurs membres du bureau et du conseil d'administration de la Société ayant été fermé à 10 heures, il est procédé, par les soins de MM. Prunget et Fravaton, précédemment nommés scrutateurs, au dépouillement des votes.

M. le Président en proclame le résultat.

Sur 48 votants, M. de Crisenoy obtient 47 voix, MM. Alf. Neymarck, Léon Donnat et Edmond Flechey, chacun 47, M. Toussaint Loua 45, M. Jules Robyns 31.

Tous les candidats ayant dépassé la majorité absolue des suffrages exprimés, M. le Président déclare élus :

Président MM. Jules de Crisenoy, ancien conseiller d'État.
Vice-Président Alfred Neymarck, publiciste.
Secrétaire général pour trois ans. . . T. Loua, chef de division honoraire au Ministère du commerce, secrétaire général sortant.
Trésorier-archiviste pour trois ans. Jules Robyns, trésorier-archiviste sortant.
Membres du Conseil. Léon Donnat, ancien conseiller municipal.
 Edmond Flechey, chef du bureau de la statistique au Ministère de l'agriculture.

En conséquence, le bureau de la Société est constitué ainsi qu'il suit pour 1891 :

Président MM. Jules de Crisenoy.
Vice-Présidents. . . Th. Ducrocq, Ad. Coste, Alfred Neymarck.
Secrétaire général. . Toussaint Loua.
Trésorier-archiviste. Jules Robyns.
Membres du Conseil. A. Vannacque, Beaurin-Gressier, Paul Chalvet,
 Victor Turquan, Léon Donnat, Éd. Flechey.

L'ordre du jour de la prochaine séance est ainsi fixé :

Installation du nouveau Président.

Les Placements des différents peuples à l'étranger, par M. Georges Martin.

La Consommation du tabac par département, par M. Victor Turquan.

La séance est levée à onze heures 45 minutes.

Note sur les emprunts publics français depuis 1862.

Au cours de la séance, M. Neymarck nous a prié de publier les chiffres suivants qui répondent à un véritable intérêt d'actualité. Nous résumons son tableau dans ses détails essentiels :

	1868	1870	1871	1872	1888
	3 p. 100.	3 p. 100.	5 p. 100.	5 p. 100.	3 p. 100.
Importance nominale	450,000,000	805,000,000	2,000,000,000	3,500,000,000	500,000,000
Montant de la souscription	15,361,492,769	812,271,516	4,897,560,000	43,816,096,551	10,600,000,000
Emprunt couvert	34 fois	1 fois	2 fois	12 fois 1/2	21 fois
Prix d'émission	69 ^f ,25	60 ^f ,60	82 ^f ,50	84 ^f ,50	82 ^f ,25
Intérêt du placement	4.33	4.87	6.22	5.83	3.76

On voit par là, qu'à part les intérêts exorbitants servis en 1871 et 1872, l'intérêt des placements est descendu de 4.33 à 3.76, tandis que le prix d'émission s'est élevé de 69^f,25 à 82^f,25. Il est à croire que, lors du prochain emprunt, le prix d'émission s'élèvera au moins à 92^f,50. Tels sont les progrès du crédit de l'État.